

Questions orales

Le premier ministre pourrai-t-il demander à ses collaborateurs d'intervenir auprès des représentants de la Banque royale et d'étudier certaines des nombreuses solutions suggérées par les gens de l'endroit, afin que ces agriculteurs puissent garder leur maison?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, il me fera plaisir de noter le cas précis soulevé par l'honorable député et de le signaler au Surintendant général des banques qui, j'en suis certain, voudra poursuivre l'étude de ce dossier avec la banque concernée. Cependant, je lui rappelle que la Banque royale a annoncé un programme qui visait justement à permettre aux agriculteurs de demeurer sur leur exploitation même s'il leur était impossible de procéder à leur remboursement. De plus, j'aimerais rappeler à l'honorable député que les porte-parole de la Fédération canadienne de l'agriculture ont déclaré que cette mesure adoptée par la Banque royale en est une qu'ils trouvent positive dans la conjoncture économique actuelle.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE L'INUIT
TAPIRISAT DU CANADA

Mme le Président: Je tiens à vous signaler la présence à notre tribune d'une délégation de l'Inuit Tapirisat du Canada.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRANSPORTS

LES DEMANDES D'AIDE DES SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. L'été dernier, les entreprises de camionnage ont été amenées à penser, à la suite du renflouement de la Maislin, que d'autres sociétés du même secteur pourraient recevoir du gouvernement fédéral une aide spéciale. A-t-on accordé l'aide en question à d'autres entreprises. A quel moment le cabinet du ministre entend-il donner suite au très grand nombre de demandes qui lui ont, sauf erreur, été présentées, afin de discerner les craintes de ce secteur au sujet des prêts qui pourraient être accordés et de l'aide qui serait apportée?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, le député a posé une question semblable hier.

M. Lewis: C'est faux.

M. Lumley: Mon prédécesseur, après l'annonce du renflouement de la société Maislin, a signalé que nous envisagerions

très sérieusement d'élargir les lignes directrices, afin qu'elles puissent s'appliquer à d'autres industries du secteur tertiaire. Nos collaborateurs étudiaient donc cette possibilité lorsque notre ministère a tout à coup été débordé de demandes de sociétés du secteur secondaire. Nos moyens étant limités à l'époque, nous avons décidé de ne pas donner suite aux demandes du secteur tertiaire, ce qui explique que nous n'étudions pas d'autres demandes de même nature.

Une voix: Dites-moi que je rêve.

M. Lewis: Madame le Président, je n'ai posé, hier, aucune question au sujet des critères. Le ministre a proposé des méthodes comptables révolutionnaires en ce qui concerne la participation des actionnaires.

LA SOCIÉTÉ MAISLIN—LE TEMPS MIS PAR LE GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL À NOMMER UN ADMINISTRATEUR

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Hier, il nous a dit que la seule condition non remplie était la désignation par le gouvernement fédéral d'un administrateur, un chien de garde qui veille aux intérêts du contribuable. Comment se fait-il puisque le contribuable risque de perdre 34 millions de dollars, qu'il ait fallu plus de sept mois au gouvernement fédéral pour désigner cet administrateur? Serait-ce une nomination à court terme?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, comme le député, qui est expert-comptable le sait pertinemment, lorsqu'un administrateur fait partie d'un conseil, il doit, en vertu de la loi sur les corporations canadiennes, rendre des comptes aux actionnaires, dont nous faisons partie, grâce aux garanties que nous avons accordées. Nous avons essayé de trouver une personne versée dans le secteur des transports dont la désignation ne risquait pas d'entraîner de conflit d'intérêts, mais jusqu'à maintenant nous n'avons pu trouver un candidat répondant à ces conditions.

Des voix: Oh, oh!

LE NOMBRE DE SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE À RECEVOIR DE
L'AIDE

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, pourrais-je adresser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Devons-nous supposer, par conséquent, que la seule compagnie canadienne de camionnage qui bénéficiera des largesses du gouvernement est Maislin, même si de nombreuses autres entreprises, d'après ce qu'a dit le prédécesseur du ministre, ont demandé de l'aide en vertu d'un programme particulier et rempliraient les conditions pour la recevoir? Devons-nous supposer que la seule compagnie de camionnage au Canada qui bénéficiera de ce renflouement est Maislin Trucking?

M. Baker (Nepean-Carleton): Quelle belle amitié.